Un refuge contre la canicule

Le 24 aout 2023, des records de température historiques sont battus dans les grandes villes voisines du massif de la Chartreuse : 38° à Chambéry, 42,5° à Grenoble, 41,4° à Lyon. Tôt le matin au cirque de Saint-Même, il fait une fraîcheur délicieuse. Situé sur la partie est du Parc National de la Chartreuse et sur la limite départementale entre Savoie et Isère, il se love dans un repli de la roche exposé au nord. Il garde sa température toute la journée, malgré la dureté de la chaleur qui s'abat partout ailleurs

Par Julie-Amadéa Pluriel 6 FÉVRIER 2026

Dans les grandes villes alentours, les urbains souffrent du phénomène de nuit tropicale provoqué après plusieurs jours de fortes chaleurs. Il se caractérise par des températures nocturnes ne descendant par au-dessous de 20°, température à partir de laquelle les êtres vivants quels qu'ils soient ne se réhydratent plus suffisamment pour la journée suivante. Identifier les lieux frais, les refuges où se cacher pendant ces journées infernales. Dans les grandes villes, des cartographies en ligne et des outils numériques permettent désormais de localiser toutes sortes de refuges « officiels » : parcs ouverts exceptionnellement la nuit, églises, tunnels… Mais dans la pratique, d'autres lieux sont investis ces jours-là de façon spontanée : centres commerciaux climatisés où l'on voit des parents errer avec leurs bébés du matin au soir, catacombes ou souterrains, cryptes, grottes…

Ici en Savoie, des sites naturels de repli, comme celui du cirque de Saint-Même, se font connaître par le bouche-à-oreille, et acquièrent par leur fraîcheur tant désirée une notoriété d'un nouveau genre. Qui aurait cru que ce lieu caractérisé pour son humidité et sa froideur puisse se retrouver en danger du fait de sa surfréquentation ?
Le cirque de Saint-Même se lit dans le paysage alentour par ses teintes éteintes : il est reclus dans l'ombre. La spécificité de son exposition nord lui donne les qualités aujourd'hui recherchées en été : fraîcheur et ombre. Les brochures de l'office de tourisme local précisent qu'*« en hiver le Cirque de Saint-Même devient glacé, glissant et très dangereux. Il est déconseillé de le visiter à cette saison ».* Condensé sur une période très courte de l'année, l'impact de ce surtourisme peu maîtrisé et grandissant devient problématique à plusieurs niveaux.

Visite au cirque de Saint-Même un matin d'août

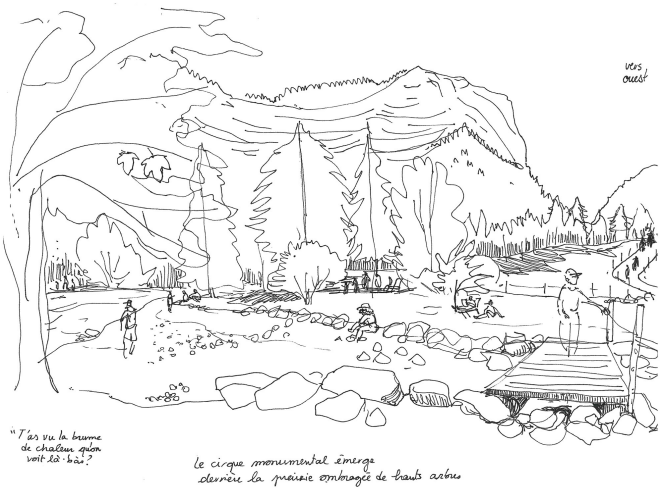

La cascade au fond du cirque et ses visiteurs profitant de la fraîcheur, un jour de grande canicule © Julie-Amadéa Pluriel

Après avoir garé la voiture, on s'engouffre dans l'allée unique qui s'ouvre à nous, traversant un boisement qui forme un seuil bienvenu. On ne voit pas tout de suite le cirque, on marche quelques instants sous les voussures des arbres, apercevant à la faveur de sentiers de traverse les indices d'une exploitation forestière. Des pancartes indiquent ici « chemin interdit pour cause d'éboulement », là « propriété privée ». Un groupe de jeunes me dépasse, parlant d'une grotte qu'ils veulent explorer, s'infiltrant dans les fourrés. L'un d'eux s'exclame :

– *D'habitude on pouvait aller à la grotte, mais là ils l'ont fermée.*
– *Ah… c'est chiant !,* répond un autre

Des familles traversent la prairie d'un pas lent, nappe et pique-nique sous le bras pour s'installer pour la journée sous les grands arbres. Le propre d'un cirque étant d'avoir une forme en impasse, on vient se réfugier dans son creux sans aucune raison de se presser. Un tel lieu ne se traverse pas, il est une destination.

Départ du chemin menant à la cascade du Cirque de Saint-Même © Julie-Amadéa Pluriel

L'étiage de la rivière est très bas, sa hauteur dépassant à peine les galets dans la partie centrale de la prairie. Bien qu'ayant l'œil du paysagiste, je suis ce jour-là une visiteuse parmi les autres, étrangère au site et au massif de la Chartreuse. J'entends le bruit d'une chute d'eau au loin. Empruntant le sentier menant à cette cascade qui fait l'attraction principale du lieu, je découvre un lieu d'une beauté somptueuse. À midi pile, le soleil surgit au-dessus de la grande cascade. On ne voit alors plus rien à cause du contre-jour. Le bruit de la chute d'eau est omniprésent et couvre tous les autres sons. Les visiteurs se délectent dans cette oasis atteinte après un effort très variable d'une personne à l'autre. Mes pauses régulières pour dessiner me permettent d'observer et de dialoguer avec les visiteurs présents ce jour-là : des vacanciers logeant dans le secteur, des visiteurs venant d'autres régions ou d'autres pays, des personnes venues en bus des villes voisines, en visite à la journée.

La cascade au fond du cirque et ses visiteurs profitant de la fraîcheur, un jour de grande canicule© Julie-Amadéa Pluriel

A midi pile, le soleil apparaît dans l'échancrure du cirque © Julie-Amadéa Pluriel

Promeneurs et familles aux abords de la cascade © Julie-Amadéa Pluriel

Soudain, un brouhaha insupportable emplit le ciel. Un hélicoptère apparait. Le bruit amplifié par la caisse de résonance du cirque nous trompe, on croirait entendre des dizaines d'engins volants. Des nuages de poussière et d'épines de pin s'envolent autour de nous. Ça gronde comme l'orage, ça tape comme un marteau-piqueur, ça vrombit comme une horde de motos. Dans le cirque de Saint-Même, le rapport au son est différent de ce que je peux connaître ailleurs : les cloches des vaches, les éclats de voix et les moteurs de tronçonneuses résonnent de manière excessive, les vrombissements d'hélicoptères de secours emplissent le site d'échos tellement démultipliés par les parois à tel point que cela devient douloureux pour les oreilles. Cette particularité acoustique est essentielle dans l'appréciation sensible de ce site, elle est un élément crucial à prendre en compte pour adapter la fréquentation et les moyens motorisés d'accès au site.

La haute fréquentation de ce site, difficile d'accès, sujet aux détachements de roches, aux éboulis, démultiplie le nombre d'interventions de secours, le nombre d'accidents, de chutes... Ce jour-là, les aventuriers cherchant la grotte inaccessible ont provoqué l'intervention d'un hélicoptère, dont le souffle des pales tourbillonnantes et le moteur vrombissant vont impacter la faune sauvage présente, avec une violence extraordinaire. Un homme me dit qu'il y a un chemin fermé avec une passerelle effondrée, il y a vu un groupe de quatre jeunes y aller, trois gars et une fille. Ceux que j'ai croisés en arrivant. On entend vaguement une sirène, au loin. Entre l'hélicoptère et la cascade, difficile de percevoir autre chose, nos sens sont saturés.

Redescendant vers la voiture, un échange avec un visiteur m'en apprend davantage. Il s'approche et m'interpelle :

– J'espionne ! Je vous vois dessiner !
– Attention, vous allez vous retrouver dans mes carnets ! Vous venez d'où ?
– Ukraine. On vit là-bas, ma femme est ukrainienne. On est en vacances trois semaines. Moi je suis né par ici. Quand j'étais petit, on venait ici. Pas de parking, pas de péage, personne. On allait cueillir de la vulnéraire au fond, près de la cascade, pour faire de la liqueur.
– Eh oui, et maintenant il y a trop de monde !
– Oui. Allez, je vais rejoindre mes enfants là-bas. Deux de plus, désolé !

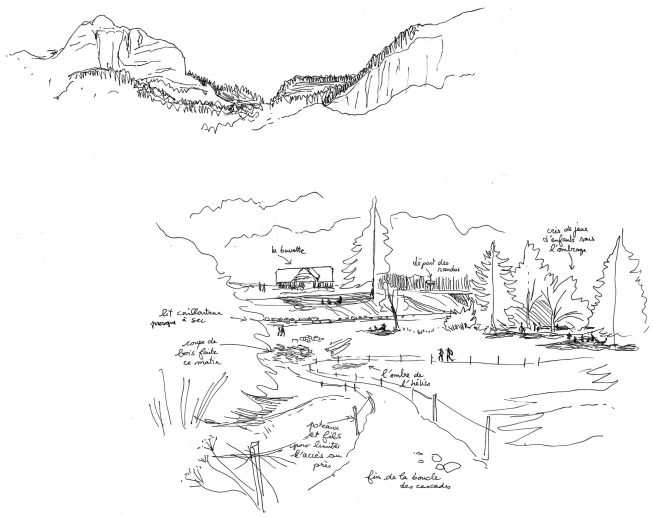

Vue sur la prairie centrale au sortir du chemin de la cascade © Julie-Amadéa Pluriel

Les impacts sur le lieu sont bien décrits par cet homme : tout d'abord, celui de la circulation, de l'accès à un site longtemps resté *dans l'ombre,* connu des locaux principalement. Sur la route très étroite qui y mène, les voitures patientent aujourd'hui en file indienne, pour passer le péage installé en 1995 afin de réguler et maîtriser le nombre de visiteurs, mais aussi de récolter des revenus dédiés à la gestion du site. L'accès en car est extrêmement délicat au vu de la largeur de la route, notamment lorsqu'elle traverse le hameau de Saint-Même d'en Haut où certaines constructions sont si proches de la

route que les murs en sont endommagés. La fréquentation semble disproportionnée au regard des capacités du site, de son caractère agricole et forestier. Rien n'indique une destination touristique et pourtant le parking est plein aux trois quarts en milieu de journée.
D'autre part, cet échange évoque la problématique de la cueillette de l'une des plantes rares et protégées de la réserve, la Vulnéraire des Chartreux (*Hypericum nummularium,* une cousine du millepertuis, utilisée pour réaliser des liqueurs et tisanes, notamment). Sa cueillette est réglementée par arrêté préfectoral, de façon très variable. Le cirque de Saint-Même est situé à cheval sur la limite administrative puisqu'il s'organise de part et d'autre du Guiers vif, dont la rive est en Savoie et la rive ouest en Isère.

Une nécessaire adaptation des outils de gestion et de protection

Ces enjeux actuels autour du cirque de Saint-Même ont amené la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes à protéger le site des dégradations et nuisances actuelles et prévisibles et à mettre en place des mesures de protection renforcées. Intégralement sur foncier privé, le cirque est sujet à la réalité d'une fréquentation grandissante, aux pressions faites sur les écosystèmes, mais aussi aux conflits d'usages entre randonneurs, exploitants forestiers, touristes, agriculteurs, habitants. Les périmètres restreints des cascades et des grottes du Giers Vif ayant été classés depuis 1911, il a été décidé de faire classer l'ensemble du site. Ainsi, en 2023, une étude paysagère ainsi qu'une concertation publique ont été confiées au Collectif de paysagistes Échos de Coquelicots dans l'objectif d'apporter les éléments nécessaires au projet de classement du site (analyse, définition du périmètre, projet de gestion). À la suite de ce travail, le classement du Cirque de Saint-Même est en passe d'être prononcé par décret ministériel. Grâce à cet outil réglementaire, la DREAL étudiera et délivrera les autorisations de travaux après analyse des projets soumis. Les mesures de gestion préconisées par le bureau d'étude guideront la gestion future du site, à l'aune d'une bonne connaissance des enjeux, conflits d'usages et de fonctionnement identifiés lors des ateliers de concertation. Mais surtout, à travers ce classement, l'état reconnait le cirque de Saint-Même comme patrimoine national devant être transmis sans dommages aux générations futures.

L'AUTEUR

Julie-Amadéa Pluriel

Julie-Amadéa Pluriel est paysagiste-conseil au CAUE de Haute-Savoie, situé à Annecy. Elle collabore avec plusieurs revues et poursuit une pratique régulière du croquis in situ.

POUR RÉFÉRENCER CET ARTICLE

Julie-Amadéa Pluriel, *Un refuge contre la canicule*, Openfield numéro 25, Février 2026

https://www.revue-openfield.net/2026/02/06/un-refuge-contre-la-canicule/